

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

DEPARTEMENT
DE LA
HAUTE-GARONNE

ARRONDISSEMENT
DE
TOULOUSE IX

CENTRE
COMMUNAL
D'ACTION
SOCIALE
DE
L'UNION
6 bis avenue des
Pyrénées
BP 39
31240

Nombre de membres

- en exercice : 17
- présents : 12
- ayant pris part au vote : 14
- procurations : 2

L'an deux mille vingt-deux et le 3 février à 18 heures, les membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la commune de L'UNION se sont réunis à la salle des Mariages, sur convocation régulière en date du 27 janvier, sous la Présidence de Monsieur Marc Péré, Président.

Etaient présents : M. MARC PÉRÉ ; MME ISABELLE GODEAS, MME KAREN GREGOIRE, MME MONIQUE GUEDES, MME NATHALIE SIMON-LABRIC M. DENIS MOLET, MME MONIQUE BEZOS, M. ANDRE DA PONTE, M. HERVE LAMACHERE, MME MARIE-CLAUDE MANGOGNA, M. JEAN-PAUL MAUVEZIN, MME JACKIE VAZ SANTIAGO.

Etaient absents ayant donné procuration : M. YVAN NAVARRO (POUVOIR DONNE A MME MONIQUE GUEDES) ; MME MARIE-LOUISE GRUEL (POUVOIR DONNE A MME MARIE-CLAUDE MANGOGNA).

Etaient absents excusés : M. YANNICK PUGET, MME RENEE HUMEAU, MME KATY COLDER.

☎ 05.62.79.86.16

DÉLIBÉRATION 2022/01

Objet : Adoption du Procès-Verbal n°2021/06 du Conseil d'Administration du 16 décembre 2021

Monsieur le Président demande aux membres du Conseil d'Administration de bien vouloir formuler leurs observations ou mentionner les rectifications à prendre en compte avant l'adoption du Procès-Verbal N°2021/06 rédigé suite à la séance du 16 décembre 2021.

Décision

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Entendu l'exposé de Monsieur le Président, après en avoir délibéré,

Décide :

A l'unanimité :

- D'adopter le Procès-Verbal N°2021/06 rédigé suite à la séance du Conseil d'Administration du 16 décembre 2021.

Pour copie conforme,
La Vice- Présidente,
Isabelle Godéas

- Transmis le 18 FEV. 2022
- Affiché le 18 FEV. 2022

